



Le prix des pâtes a-t-il augmenté de 44% en un an ?



Verif'

Benjamin Dard

Publié le 17 mai 2022 à 20h06

Carburant, électricité, gaz, mais aussi huiles, céréales... Les prix de l'énergie comme des produits de consommation courante connaissent des hausses très nettes depuis plusieurs mois. Certains sont même plus touchés que d'autres. C'est le cas des pâtes, selon Adrien Quatennens, qui affirmait mardi matin sur France Info que leur prix avait bondi de 44% en un an.

Le chiffre est exact. Il est issu d'IRI, un institut spécialisé dans le traitement de données pour les entreprises de la grande distribution et du commerce et qui suit l'inflation depuis 2007, en analysant les prix des produits de grande consommation.

Mais cette hausse ne concerne que les pâtes premiers prix, c'est-à-dire les marques de la grande distribution, les "MDD". Car si l'on s'intéresse aux pâtes toutes marques confondues, la hausse n'est "que" de 15%, selon IRI. Un chiffre qui se rapproche des statistiques de l'Insee.

Les pâtes vendues par les marques de la grande distribution sont des produits sur lesquels les enseignes ne font pas de marge, nous explique Emily Mayer, de l'institut IRI. *"Comme le coût de la matière première est dominant, il est intégralement répercuté dans le prix final du produit. Ce qui n'est pas forcément le cas des pâtes de grandes marques qui peuvent amortir la hausse pour rester concurrentiels."*

Or la tonne de blé dur – à la base de la fabrication des pâtes – a doublé en un an, passant de 265 euros la tonne à 500 euros. En cause, notamment, une sécheresse sévère au Canada, un des plus gros fournisseurs de blé dur, des récoltes donc faibles, face une demande en augmentation.

Une tendance que l'on observe, nous précise l'institut IRI, sur une dizaine de produits premiers prix : la moutarde (+41%), la semoule et les céréales (+32%), les cafés torréfiés (+31%) mais aussi les huiles(+25%).

